

Ecotaxe : Le préfet du Jura condamne les dégradations commises sur les bornes de Mantry

PRÉFET
DU JURA

Dans la nuit de mardi à mercredi, les deux bornes éco taxe installées sur le territoire de la commune de Mantry (Rd 1083) ont subi des dégradations. Un pneu a été enflammé au pied de chacune d'elle et a endommagé l'enveloppe de l'appareil.

Ces dégradations font l'objet d'une enquête. La police judiciaire travaille au recueil d'un maximum d'indice qui permettront d'appréhender les individus auteurs de ces actes de délinquance.

Les mesures de surveillance mises en œuvre pour préserver l'intégrité des bornes eco taxe et radars automatiques fixes sont renforcées dans le département.

Le Préfet du Jura condamne fermement ces actes.

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É
E

D
E

P
R
E
S
S
E